

MISE EN LISTES MINISTERIELLES 2023

Pilotage technique : Virginie THOBOR – Pierre GUICHOT

Pilotage administratif : Sophie GUILLAUD

INFORMATION

DECISION

## CONTEXTE

La campagne d'inscription en listes ministérielles des SHN, SCN, SE et AJSHN pour les sports d'été est ouverte à compter du 19 septembre 2022.

Cette campagne doit permettre de faire vivre les listes ministérielles (entrées/sorties) en veillant à la fois au renouvellement des sportifs identifiés et au respect des effectifs des sportifs listés actuellement. D'un point de vue quantitatif, les propositions ne pourront intégrer une augmentation significative du nombre de SHN actuellement listés.

**Dans le cadre des directives ministérielles (flash info des DTN n°183 du 9 septembre 2022), le renouvellement des listes les sports d'été s'effectuera selon le calendrier année civile, soit au 1<sup>er</sup> janvier.**

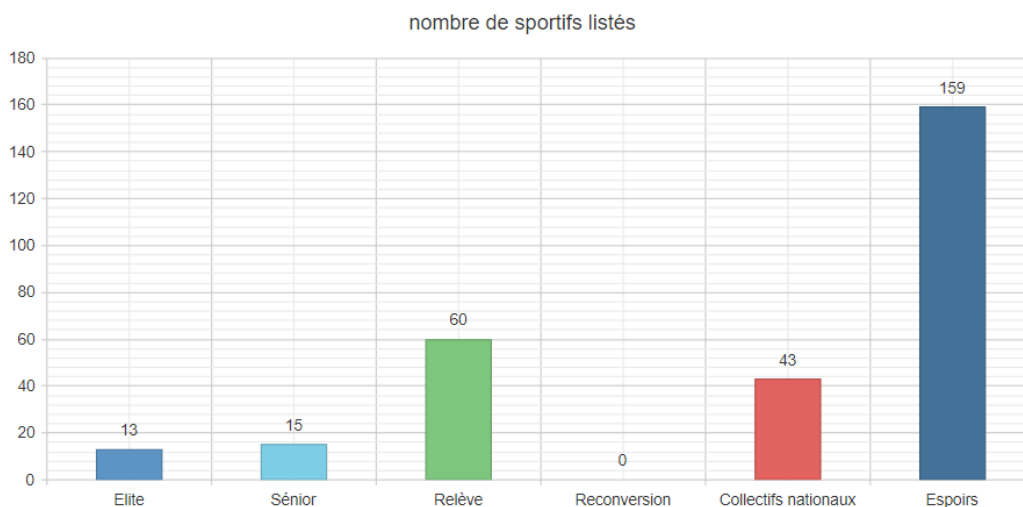
**Les compétitions à prendre en compte pour la mise en liste du 1<sup>er</sup> janvier 2023 devront avoir eu lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022.** Pour toutes **compétitions de référence organisées entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 décembre**, la DTN devra :

- identifier au sens large les athlètes dans le listing PSQS ;
- aviser les instructeurs de l'ANS des dates de la compétition.

## LES CRITERES D'INSCRIPTION EN LISTES MINISTERIELLES POUR LES SPORTIFS

Les critères d'inscription en listes sont les critères du PPF 2022-2025.

### Situation des listés sur la saison 2022



## RAPPEL DES CRITERES

CAT. AGE	COMPETITIONS	CLASSEMENT
<b>LISTE SHN CATEGORIE ELITE</b>		
SENIOR	JEUX OLYMPIQUES INDIVIDUEL	1 - 8
	JEUX OLYMPIQUES EQUIPE	1 - 4
	SENIOR - CHAMPIONNATS DU MONDE INDIVIDUEL	1 - 8
	SENIOR - CHAMPIONNATS DU MONDE EQUIPE	1 - 4
	SENIOR - CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUEL	1 - 3
	SENIOR - CHAMPIONNATS D'EUROPE EQUIPE	1
<b>LISTE SHN CATEGORIE SENIOR</b>		
SENIOR	JEUX OLYMPIQUES INDIVIDUEL	9 – 16
	JEUX OLYMPIQUES EQUIPE	5 - 8
	SENIOR - CHAMPIONNATS DU MONDE INDIVIDUEL	9 - 16
	SENIOR - CHAMPIONNATS DU MONDE EQUIPE	5 - 8
	SENIOR - CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUEL	5 – 8
	SENIOR - CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS EQUIPE	2 – 3
	SENIOR - CLASSEMENT MONDIAL INDIVIDUEL	TOP 16
<b>LISTE SHN CATEGORIE RELEVE</b>		
SENIOR	SENIOR (- 30 ans) – COUPES DU MONDE INDIVIDUEL	1 – 4
U 23	SENIOR (- 30 ans) – GRANDS PRIX INDIVIDUEL	1 - 8
M20	SENIOR (- 30 ans) – COUPES DU MONDE EQUIPE	1 - 3
M17	U23 - CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUEL	1 - 8
	U23 - CHAMPIONNATS D'EUROPE EQUIPE	1 - 4
	UNIVERSIADES INDIVIDUEL	1 - 8
	UNIVERSIADES EQUIPE	1 - 4
	M20 - CHAMPIONNATS DU MONDE INDIVIDUEL	1 - 16
	M20 - CHAMPIONNATS DU MONDE EQUIPE	1 - 6
	M20 - CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUEL	1 - 8
	M20 - CHAMPIONNATS D'EUROPE EQUIPE	1 - 3
	M17 - CHAMPIONNATS DU MONDE INDIVIDUEL	1 - 3
	M17 - CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUEL	1 - 3
M17 - CHAMPIONNATS D'EUROPE EQUIPE	1 - 2	
	JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE	1 - 3
	JEUX MÉDITERRANÉENS INDIVIDUEL	1
<b>LISTE SHN CATEGORIE RECONVERSION</b>		
<b>LISTE DES SPORTIFS DES COLLECTIFS NATIONAUX</b>		
SENIOR - U23	SELECTIONNE(E) EQUIPE DE France SUR LES COMPETITIONS DE REFERENCE	
M20 - M17	TITULAIRES DES STRUCTURES D'EXCELLENCE DU PPF EN METROPOLE	
	TITULAIRES DES STRUCTURES DU PPF DANS LES TERRITOIRES ULTRA MARINS	
<b>LISTE DES SPORTIFS ESPOIRS</b>		
M20	TOP 10 DU CLASSEMENT NATIONAL individuel	
M17	PODIUM AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE individuel	
M15	PODIUM SUR UN CIRCUIT EUROPEEN SELECTIF (M17) individuel et par équipes	
	5 PREMIERS AU STAGE DE DETECTION NATIONAL (M15)	

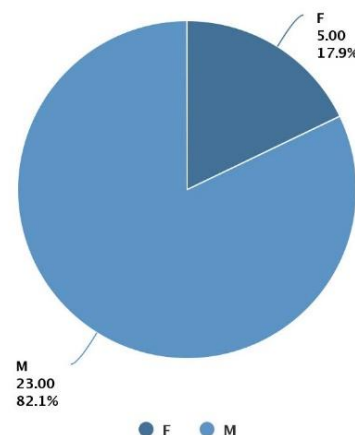
## LES CRITERES D'INSCRIPTION EN LISTES MINISTERIELLES POUR LES JUGES ET ARBITRES

### RAPPEL DES CRITERES

- Etre « diplômé / agréé / listé » par la fédération internationale
- Avoir officié minimum 6 jours sur les compétitions de référence durant l'année précédant la mise en liste

Ci-dessous les compétitions identifiées pour valider les 6 jours :

- Jeux Olympiques
- Championnat du Monde
- Championnat d'Europe
- Coupe du Monde Individuelle
- Coupe du Monde par équipe
- Coupe d'Europe des Clubs



### CALENDRIER

Le calendrier est le suivant :

- **19 septembre** : ouverture de la campagne sur PSQS.
- **Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre** : les DTN doivent renseigner sur le PSQS la liste des sportifs et juges et arbitres susceptibles d'être inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Dès qu'un sportif est intégré à cette liste, il est destinataire d'un mail nominatif l'invitant à se préinscrire via le PSQS.
- **Jusqu'au 15 novembre** : dès réception du mail nominatif les sportifs réalisent leur pré-inscription sur le PSQS en complétant leur profil.
- **Jusqu'au 25 novembre** : les DTN valident et/ou vérifient sur PSQS les performances des sportifs et des juges et arbitres (type de justification, catégorie) et proposent à l'Agence nationale du sport leurs listes définitives.
- **Jusqu'au 14 décembre** : La convention adressée à tous les sportifs proposés pour intégrer les listes des SHN (Elite/Senior/Relève/Reconversion) peut être signée de manière électronique. Il appartient au SHN de réaliser cette opération avant la date limite.
- **1<sup>er</sup> janvier** : Edition et Publication par arrêtés au JORF des listes ministérielles par le Ministère chargé des sports après, réception et validation des propositions finales consolidées et avis de l'ANS.

### PERSPECTIVES DE MISE EN LISTES MINISTERIELLES 2023

Pour 2023, à date, le nombre prévisionnel d'athlètes et arbitres inscrits en liste ministérielle est de 328 :

- 35 AJSHN
- 293 ATHLETES

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ESPOIR	71	77	148
COLLECTIF NATIONAL	30	21	51
SHN RELEVE	35	22	57
SHN SENIOR	4	1	5
SHN ELITE	14	18	32
SHN RECONVERSION	0	0	0
AJSHN	29	6	35

